



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Fonction publique

Réponse commune du ministre de la Fonction publique, et du ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité Serge Wilmes à la question parlementaire n° 1021 du 17 juillet 2024 de l'honorable député David Wagner concernant la formation des fonctionnaires à la transition écologique

- 1) Le ministère de la Fonction publique procède continuellement à une veille des initiatives des administrations publiques via le réseau européen de coopération entre les administrations publiques. Aussi le MFP suivra le déroulement et l'impact de la formation des cadres de la Fonction publique en France citée par l'honorable député David Wagner. Il n'y a pas d'échanges avec les responsables français sur cette formation.
- 2) Les fonctionnaires communaux et étatiques luxembourgeois bénéficient de plusieurs formations spécifiques qui permettent d'assurer et de développer des connaissances concernant les sujets évoqués par l'honorable député. Dans le cadre de leur formation initiale les fonctionnaires communaux peuvent ainsi choisir de suivre des cours sur la protection de la nature, la gestion des déchets ou concernant le système de compensation écologique nationale. Dans le cadre de la formation initiale des fonctionnaires et employés de l'État, plusieurs cycles sont en cours d'analyse pour intégrer la formation au développement durable dans le pilier « principes de gestion publique » dispensé au sein du tronc commun de la formation générale. Ceci aussi pour intégrer la notion de développement durable de manière transversale, par exemple concernant les domaines des finances durables et des marchés publics durables. Dans le cadre de la formation continue destinée aux agents de l'État et aux agents communaux, le catalogue de l'INAP (Institut National d'Administration Publique) comprend plusieurs formations concernant le développement durable ou encore l'économie circulaire, notamment la formation, sous format d'atelier participatif « fresque du climat – décrypter le changement » du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité pour les agents de l'État du Nohaltegkeetscheck.
- 3) Le ministère de la Fonction publique poursuit la volonté d'intégrer les thématiques écologiques de manière transversale dans les formations initiales, tout en continuant à proposer une offre de formation continue adéquate sur ces sujets, afin que les administrations puissent les intégrer dans leurs plans de formation respectifs.

Luxembourg, le 28/08/2024

Le ministre de la Fonction publique

(s.) Serge Wilmes